



Formation initiale et concours d'enseignement : **nouveau coup de force contre la démocratie !**

Montreuil, le 10 juillet 2024

À la veille des élections législatives, un gouvernement déjà désavoué par les élections européennes a reculé sur un point de sa réforme de la formation des enseignants et des concours, concédant que la première année de formation pour les lauréats des concours, initialement prévue comme une année d'étudiant gratifiée à 900 € mensuels, serait sous statut d'élève fonctionnaire, à 1400 € par mois.

Ceci ne répondait toutefois qu'en faible partie aux revendications et éludait la demande de report de la réforme demandée par toutes les organisations syndicales et, dans la mesure où il s'avère concrètement impossible de la mettre en œuvre, à la déclaration de présidents d'universités parisiennes annonçant qu'il n'y aurait pas de modification avant 2026.

Les résultats des élections législatives ont totalement discrédité Emmanuel Macron, sa politique et les gouvernements chargés de la mettre en œuvre.

Cependant Nicole Belloubet, ministre de l'Éducation nationale d'un gouvernement en sursis, annonce vouloir publier le décret nécessaire à l'application de sa réforme.

La FNEC FP-FO dénonce ce nouveau coup de force contre la démocratie.

La FNEC FP-FO exige que ce gouvernement, qui n'a plus aucune légitimité, arrête immédiatement toute mise en œuvre de ses réformes délétères.

Elle réitère la revendication unanime de report de la réforme de la formation des enseignants et des concours d'enseignement.